



Groupe interparlementaire d'amitié
France - Jordanie

La Jordanie :
une stabilité géopolitiquement rassurante

Compte rendu
du déplacement effectué par une délégation du groupe
en Jordanie
du 25 au 30 septembre 2009

La délégation était composée de :

- Mme Christiane KAMMERMANN, Présidente (Représentant des français établis hors de France)
- Mme Bernadette DUPONT, Vice-présidente (Yvelines)
- M. Jean-Pierre MICHEL, Vice-président (Haute-Saône)
- Mme Sylvie DESMARESCAUX, Secrétaire (Nord)

SOMMAIRE

<i>Composition de la délégation</i>	4
<i>Programme de la visite</i>	5
<i>Introduction</i>	7
<i>Descriptif du Royaume Hachémite de Jordanie</i>	8
I. Organisation institutionnelle	11
A. L'exécutif	12
1. Gouvernement.....	12
a) Composition du gouvernement	12
B. PARLEMENT bicaméral.....	13
1. La Chambre des Députés	13
2. Le Sénat	15
a) Composition du sénat.....	16
b) Régime de nomination des sénateurs.....	16
C. Régime des sessions.....	17
II. La politique extérieure	18
A. La cause Palestinienne.....	18
B. Les relations frontalières.....	18
C. Les relations franco-jordanienne.....	19
a) Coopération nucléaire civile	19
b) Coopération militaire	20
c) Coopération scientifique	20
d) La présence française.....	23
III. La politique Intérieure	26
1. L'économie jordanienne	27
IV. Aqaba	28
1. Une priorité économique et stratégique	29
2. Un site nucléaire ?	30
3. Un site touristique et commercial	30

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

A l'invitation du Sénat Jordanien, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Jordanie, présidée par Mme Christiane KAMMERMANN, s'est rendue à Amman du 25 au 30 septembre 2009.

La délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Jordanie était composée de :

- Mme Christiane KAMMERMANN, Présidente (UMP - Représentant des français établis hors de France)
- Mme Bernadette DUPONT, Vice-présidente (UMP – Yvelines)
- M. Jean-Pierre MICHEL, Vice-président (SOC – Haute-Saône)
- Mme Sylvie DESMARESCAUX, Secrétaire (NI – Nord)

PROGRAMME DE LA VISITE

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2009

- 19h15 : Arrivée de la délégation à l'aéroport d'Amman
- Accueil par Mme Leila SHARAF, Sénateur, Présidente du groupe d'amitié
- En présence de M. Aqel BILTAJI, ancien Ministre du Tourisme et des Antiquités, Sénateur et membre du groupe d'amitié
- Installation à l'hôtel
- Dîner de travail et briefing de Mme Corinne BREUZE, Ambassadeur de France

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009

- Départ d'Amman pour Pétra
- Déjeuner à Pétra avec les autorités locales
- Visite de Pétra à l'occasion de la reprise des travaux de l'équipe d'archéologues français sur le site de Qasr el Bint, en présence de M. Christian AUGÉ, Directeur de recherche au CNRS.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2009

- Accueil au Wadi-Rum et visite en présence des responsables du site
- Départ pour Aqaba
- Rencontre avec M. Hosni Abu Gheida, Commissaire de la zone économique spéciale d'Aqaba
- Visite du projet de développement industriel et portuaire d'Aqaba
- Rencontre avec la Communauté française
- Retour à Amman

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009

- Rencontre avec M. Zeid Al RIFAI, Président du Sénat
- Rencontre avec Mme Leila SHARAF, Sénateur, Présidente du groupe d'amitié, en présence des membres du groupe
- Rencontre avec M. Abdul Hadi AL-MAJALI, Président de la Chambres des Députés
- Rencontre avec M.Nader DAHABI, Premier Ministre
- Visite de la ville d'Amman
- Dîner à l'invitation du groupe d'amitié

MARDI 29 SEPTEMBRE 2009

- Visite de l'extension de l'école française d'Amman et réunion avec l'Association des parents d'élèves et le Conseiller de coopération et d'action culturelle.
- Audience accordée par Son Altesse le Roi ABDALLAH II
- Sur le thème de l'eau en Jordanie, rencontre avec M Hervé BRETON, représentant l'Agence Française de Développement à Amman
- Rencontre avec M. David QUEINNEC, Directeur du Centre Culturel Français d'Amman

- Rencontre avec les français établis à Amman
- Réception à l'Ambassade en présence de la communauté française

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2009

01h 45 : Départ pour Paris

INTRODUCTION

Cette visite en Jordanie est le premier déplacement organisé par le nouveau bureau du groupe sous la présidence de Mme Christiane KAMMERMANN.

Les sénateurs ont été reçus en audience par sa Majesté le Roi ABDALLAH II, puis se sont entretenus avec le Premier Ministre M. Nader DHAHABI, le Président du Sénat M. Zeid RIFAI, le Président de la Chambre des Députés M. Abdul HADI AL-MAJALI et les membres du groupe sénatorial d'amitié Jordanie-France en présence de sa Présidente Mme Leila SHARAF.

Au cours de ces différentes rencontres, les parlementaires français ont souligné qu'ils se réjouissaient de l'excellence des relations bilatérales qui existaient entre nos deux pays et du rôle majeur que la Jordanie jouait dans cette partie du monde grâce, notamment, à la stabilité rassurante que le Roi Abdallah II a su imposer, tant au niveau politique qu'économique.

De leurs côtés, les personnalités jordaniennes ont tenu à remercier la France pour son soutien à la cause arabe.

Les relations entre israéliens et palestiniens, la reconnaissance d'un état palestinien, l'association euro méditerranée, les échanges militaires entre nos deux pays, le droit des femmes, l'avenir énergétique de la Jordanie, le problème d'alimentation, de distribution et de gaspillage d'eau, l'assèchement de la Mer Morte, sont autant de sujets qui ont été abordés au cours des différents entretiens.

Dans le cadre du processus de développement économique jordanien engagé à l'initiative du Roi Abdallah II, la délégation sénatoriale s'est rendue également dans la zone stratégique d'Aqaba, située au point tangent de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte et d'Israël, site touristique et économique important sur la mer Rouge.

*

* *

DESCRIPTIF DU ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

Indépendance : 25 mai 1946.

Fête nationale : 25 mai.

Superficie : 92300 km², 80% du territoire sont désertiques.

Population : 6.1 millions d'habitants, Amman 2.4 M.

Taux de croissance : 2.4% par an.

Population urbaine : 80%.

Densité : 62 hab/km².

La majorité de la population est d'origine palestinienne.

20% de la population active jordanienne travaille à l'étranger.

Économie : PIB : 19 Mds USD en 2008.

Taux de croissance : 6% en 2007 en 2008 et 2,6% en 2009 (prévisions budgétaires).

Répartition sectorielle : industrie 10,3% ; services 85,8% ; agriculture 3,9%.

PIB par habitant en 2007 : 3115 USD.

Budget (prévisions initiales pour 2009) : 7,7 Mds USD (+9,9%) de Recettes et 8,7Mds (+6,1%) de dépenses.

Déficit public (prévisions en juillet 2009) : 10,5% avant dons et 7% après

Inflation : 5,7% en 2007 ; 15,5% en 2008 ; 1,7% en 2009 (prévision).

Taux de chômage officiel : 13.5%, il pourrait, selon certaines estimations, atteindre 30%.

¼ de la population vivrait en dessous du seuil de pauvreté.

Ressources naturelles : phosphates (2^{ème} exportateur mondial)

Potasse (6^{ème} exportateur mondial)

Commerce extérieur 2008

Importations : 15,6Mds USD ; exportations : 7,8 Mds USD

Fournisseurs : Arabie Saoudite (23, 6%) ; Chine (10,9%) ;

Allemagne : (8,5%) ; États-Unis : (5,2%) ;

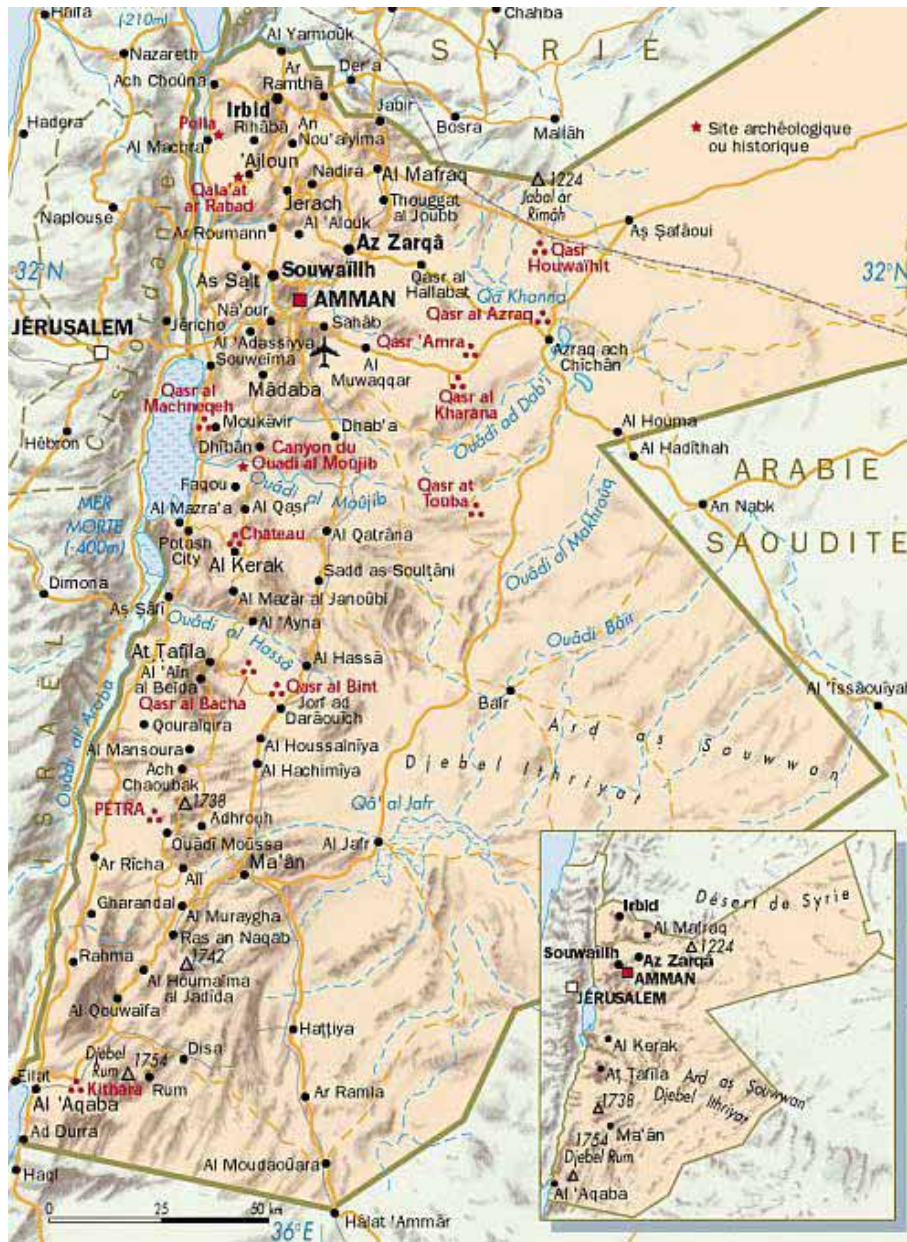
Égypte : (4,9%)

Clients : États-Unis (21,8%) ; Irak (12,5%) ; Inde (8,1%)

Dette publique : 8,1 Mds USD en 2007 et 6,6 Mds USD en 2008 (60% du PIB)

Aide financière extérieure (2008) : 1,045 Md USD

Le Royaume Hachémite de Jordanie



I. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Régime politique : Monarchie parlementaire

Chef de l'État : Roi ABDALLAH II IBN AL HUSSEIN (depuis le 7 février 1999)



Audience accordée à la délégation sénatoriale par sa Majesté le Roi ABDALLAH II

A. L'EXÉCUTIF

1. Gouvernement

Premier ministre, Ministre de la Défense : M.Nader DHAHABI
(le 22 novembre 2007)



Rencontre entre le Premier Ministre M. Nader DHAHABI et la délégation sénatoriale

a) Composition du gouvernement

- Ministre de l'Intérieur, M. Nayef AL QADI
- Ministre des Affaires étrangères, M. Nasser JUDEH (23 février 2009)
- Ministre de l'Éducation supérieure et de la Recherche scientifique, M. Walid MAANI
- Secrétaire d'État aux Médias et à la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Nabil SHARIF
- Ministre de l'Eau et de l'Irrigation, M. Raed ABU SAUD
- Ministre du Plan et de la Coopération internationale, Mme Souhair AL ALI
- Ministre de l'Environnement, M. Khaled IRANI
- Ministre des Finances, M. Bassem SALEM
- Secrétaire d'État aux Affaires juridiques, M. Salem KHAZAALAH
- Ministre des Awqaf (biens religieux) et des Affaires islamiques, M. Abdel Fattah SALAH
- Ministre de la Culture, M. Sabri RBEIHAT
- Ministre des Communications et des Technologies de l'information, M. Bassem AL-ROUSSAN

- Ministre du Tourisme et des Antiquités, Mme Maha KHATIB
- Ministre du Développement social, Mme Hala LATOUF
- Ministre des Affaires municipales, M. Chéhade ABOU HDEIB
- Ministre de l'Éducation, M. Teyssir NEIMEH
- Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Amer HADIDI
- Ministre de la Réforme du secteur public, Mme Nancy BAKIR
- Ministre des Travaux publics et de l'Habitat, M. Alaa BATAYNEH
- Ministre de l'Énergie et des Ressources minérales, M. Khaldoun QTEISHAT
- Ministre des Transports, M. Sahel MAJALI
- Secrétaire d'État pour les Affaires du Premier ministre, M. Doukan QUDAH
- Ministre de la Justice, M. Ayman ODEH
- Ministre du Travail, M. Ghazi SHBEIKAT
- Ministre de la Santé, Dr Nayef FAYEF
- Secrétaire d'État pour les Affaires parlementaires, M. Ghaleb ZU'BI
- Ministre du Développement politique, M. Moussa MA'AYTA
- Ministre de l'Agriculture, M. Saïd MASRI

B. PARLEMENT BICAMÉRAL

1. La Chambre des Députés

110 membres élus pour 4 ans au suffrage universel direct.

La chambre actuelle est élue depuis le 20 novembre 2007.

Les sièges sont répartis ainsi :

- Majorité proche du Roi
- Opposition islamique 6 sièges (17 législature précédente)
- Gauche communiste



Le Président de la Chambre des Députés, M. Abdul Hadi AL-MAJALI
en présence de Mme Christiane KAMMERMANN

M. MAJALI fonde en 1992 le Parti Ahed « l'Alliance » qui soutient l'engagement jordanien dans le processus de paix avec Israël.

Il est élu à KERAK aux législatives de 1993 et devient l'un des Vice-présidents de la Chambre des Députés.

En février 1996, il est nommé Ministre des Travaux publics et de la construction.

Réélu en 1997, il remporte en 1998 la présidence de la Chambre, où il est réélu depuis sans interruption.

Depuis le printemps 2009, le Président MAJALI semble contesté dans le groupe majoritaire du Courant national, où un groupe de 50 députés « Réforme et changement » s'est constitué courant septembre 2009 pour présenter, dès la reprise parlementaire qui a été reportée au 1^{er} décembre 2009, un autre candidat à la Présidence de la Chambre.

A l'occasion de l'entretien qu'il a accordé aux Sénateurs français, M. MAJALI a souhaité s'exprimer sur la cause Palestinienne.

Il a rappelé que la Jordanie soutenait la position arabe dont l'initiative de paix n'a pas abouti faute d'être reconnue par Israël.

Depuis l'assassinat de son Premier Ministre, M. Yitzhak RABIN, Israël fait opposition à la coexistence et l'Iran exploite cette intransigeance pour renforcer sa position.

A la question sur le conflit Hamas - Fatah, qui complique la cause arabe modérée, M. MAJALI affirme que ce conflit cessera le jour où les pressions sur Israël aboutiront.

Le Président a rappelé les excellentes relations qu'il entretenait avec l'Assemblée nationale française et qu'il faisait parti du bureau de l'Association euro méditerranéenne qui avait, notamment, le soutien de la France.

2. Le Sénat



Le Président du Sénat, M. Zeid RIFAI et Mme Christiane KAMMERMANN

M. Zeid RIFAI a commencé par une carrière diplomatique.

Après avoir servi auprès de la Cour Royale, notamment en tant que Secrétaire particulier du Roi HUSSEIN, il deviendra Conseiller politique du Roi, avant de devenir Premier Ministre (1973-1976) en charge également de la Défense et des Affaires Étrangères.

De nouveau Premier Ministre et Ministre de la Défense en 1985, il sera nommé, le 6 juin 1997, Président du Sénat, poste qu'il occupe toujours.

Nommé par le Roi, composé de personnages éminents, doté de compétences législatives aussi fortes que celles de la Chambre des députés, le Sénat de Jordanie a été conçu comme une « Chambre de sages » chargée d'apporter de la modération face à une Chambre basse qui, elle, est élue au suffrage universel direct.

a) Composition du sénat

Le Sénat compte 55 membres, tous nommés par le Roi. Le Roi nomme également le Président du Sénat parmi ses membres.

b) Régime de nomination des sénateurs

Selon la Constitution, le nombre total de sénateurs, y compris le Président de la Chambre, ne doit pas être supérieur à la moitié du nombre de députés (à savoir, actuellement, 110).

Les sénateurs sont nommés parmi :

- les ministres et anciens ministres ;
- les anciens ambassadeurs et ministres plénipotentiaires ;
- les anciens présidents de la Chambre des députés ;
- les anciens présidents et les juges à la Cour de cassation, aux cours d'appel civiles et de la Charia ;
- les officiers en retraite à partir du rang de lieutenant général ;
- les anciens députés ayant effectué au moins deux mandats ;
- les personnalités ayant rendu des services à la Nation et au pays.

La durée du mandat est de 4 ans, renouvelable. Le dernier renouvellement remonte à novembre 2007.

En cas de vacance de siège en cours de législature, le siège est pourvu par nomination dans les deux mois qui suivent la vacance.

Un Sénateur peut être déchu de son mandat :

- sur résolution du Sénat adoptée à la majorité des deux tiers (cette déchéance devant en outre être approuvée par le Roi) ;
- sur décision du Roi.

En cas de dissolution de la Chambre des députés, le Sénat n'est pas dissous, mais suspendu.

L'âge minimum pour être sénateur est de 40 ans (contre 30 pour les députés).

Le mandat parlementaire est incompatible avec l'appartenance à la fonction publique.

C. RÉGIME DES SESSIONS

Il est identique pour le Sénat et la Chambre des députés.

Le Parlement tient une session ordinaire annuelle, d'une durée de quatre mois, qui débute le 1^{er} octobre (ou le premier jour ouvrable suivant). Le Roi peut reporter l'ouverture de la session pour une période maximale de deux mois. Il peut également la prolonger pour une période n'excédant pas trois mois afin d'expédier les affaires en instance.

La session ordinaire commence par le discours du trône délivré aux deux Chambres réunies.

En outre, en tant que de besoin, le Roi peut convoquer le Parlement en session extraordinaire, sur un ordre du jour déterminé et pour une durée non précisée. Il peut également convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire à la demande de la majorité absolue des députés, cette demande devant préciser les matières pour lesquelles la demande de réunion est formulée.

Au cours d'une session extraordinaire, le Parlement ne peut discuter que des matières inscrites dans le décret royal de convocation.

Enfin, on peut noter que les deux Chambres se réunissent en séance commune, sous la présidence du Président du Sénat, dans certaines conditions :

- à la demande du Premier ministre,
- à l'occasion du discours du trône,
- pour adopter un texte sur lequel les deux Chambres sont en désaccord

*

*

*

II. LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

A. LA CAUSE PALESTINIENNE

Tout en remerciant la France pour son soutien à la cause arabe, le Premier Ministre, le Président du Sénat et le Président de la Chambre des Députés, ont tenu à rappeler la nécessité de soutenir l'initiative arabe de paix qui, selon eux, risque de dégénérer, par le fait de l'intransigeance d'Israël, et de renforcer la position de l'Iran.

« Nous avons abouti à un plan qui répond aux demandes uniques d'Israël, mais les attentes des arabes n'ont pas été entendues ».

Ils ont martelé l'urgence qu'il y avait à mettre en œuvre une solution prévoyant la création d'un État Palestinien, solution se rapprochant globalement de l'initiative arabe de paix.

Il est clair que la Jordanie attend l'appui de l'Union européenne pour la reprise des négociations de paix.

L'alliance stratégique avec les États-Unis est un axe essentiel de la politique extérieure jordanienne. Les États-Unis fournissent à la Jordanie des garanties pour sa sécurité, ainsi qu'une aide militaire et économique.

Sur la scène régionale, la Jordanie tente de jouer un rôle modérateur, afin de limiter l'impact négatif que peuvent avoir les tensions régionales sur sa situation intérieure.

La résolution du conflit israélo-arabe reste la première priorité du Roi, qui tente aussi de désamorcer toute réactivation de « l'option jordanienne » qui ferait du royaume la patrie de substitution des Palestiniens.

La Jordanie est le second pays arabe à avoir signé un traité de paix avec Israël (1994), ce qui n'a pas manqué de susciter des tensions dans l'opinion publique jordanienne.

L'enlisement du processus lancé à Annapolis, en faveur duquel le souverain a déployé une intense activité diplomatique, puis la crise de Gaza ont fait émerger un sentiment d'inquiétude et de nervosité.

B. LES RELATIONS FRONTALIÈRES

Les relations frontalières de la Jordanie se sont améliorées depuis l'arrivée au pouvoir du Roi ABDALLAH II.

Le contentieux territorial avec la Syrie a été résolu en 2004 et le rapprochement avec les pays du Golf a connu une accélération.

Dans le cadre de l'association Euro méditerranéenne, les autorités jordaniennes ont déclaré avoir un candidat pour le poste de Secrétaire général et qu'à ce titre, ils attendaient le soutien de la France.

C. LES RELATIONS FRANCO-JORDANIENNE

La politique menée par la France dans cette région, entraîne une relation de confiance avec le Roi ABDALLAH II qui se traduit par une coopération scientifique et technique dynamique axée, notamment, sur le développement de notre présence dans les secteurs clés de l'économie jordanienne que sont le tourisme et l'eau.

Les jordaniens ont confirmé, avec fierté, que la France est le premier investisseur non arabe en Jordanie. Ils souhaitent développer davantage encore la présence industrielle française, comme ils souhaitent également développer la coopération tant scientifique que culturelle entre nos deux pays. Les autorités jordaniennes regrettent toutefois que les PME n'y soient pas plus présentes.

Pour répondre à cette attente, l'Ambassade de France à Amman, avec l'aide d'UBIFRANCE, va créer une dynamique pour favoriser la venue de chefs d'entreprises de PME.

a) Coopération nucléaire civile.

Les grands projets actuels sont liés à l'indépendance énergétique de la Jordanie qui souhaite s'équiper de l'énergie nucléaire civile pour sa propre production d'électricité, ainsi que pour ses pays voisins (*voir page 30*).

Ses ressources minières en uranium, dont l'extraction est confiée à la société AREVA*, devrait permettre à la Jordanie d'assurer son indépendance énergétique.

La Jordanie et la France ont signé un protocole d'accord relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, ce qui devrait renforcer et institutionnaliser la coopération entre les deux parties à ce sujet.

Bien que la demande d'électricité en Jordanie devient prépondérante, la mise en œuvre du programme nucléaire civil semble prendre du retard.

Le groupe sénatorial a convié ses homologues jordaniens à venir, dès 2010, visiter une centrale nucléaire française.

* AREVA a signé un accord avec le gouvernement jordanien pour l'exploration commune d'uranium en Jordanie.

b) Coopération militaire.

Pôle de stabilité dans une région marquée par de nombreux conflits, la sécurité intérieure est un souci permanent du Royaume Hachémite de Jordanie. L'objectif majeur de la coopération militaire franco-jordanienne est de contribuer au renforcement de cette sécurité intérieure. La police, la gendarmerie, la sécurité civile, mais aussi les forces armées remplissent des missions essentielles à la stabilité du pays.

En outre, des forces spéciales sont sollicitées pour assurer la protection du roi et des personnalités qui l'accompagnent. Historiquement, ce sont les forces spéciales qui ont restauré l'équilibre du Royaume lors des événements de 1970, et fortement contribué à sa stabilité depuis lors. Au cours des 5 dernières années, elles ont fait échouer plusieurs tentatives d'attaques terroristes.

c) Coopération scientifique

(1) L'Or bleu

La Jordanie, un des dix pays les plus pauvres au monde en eau, où la demande grandit à mesure que croît le nombre d'habitants, s'est lancée dans la recherche de nouvelles ressources en matière "d'or bleu". Après plusieurs années consécutives de sécheresse, le royaume, dont 92% de la superficie est désertique, est déterminé à développer ses ressources en eau. Deux projets vitaux constituent une planche de salut, le bassin de DISI et le canal des "deux Mers" reliant la mer Rouge à la mer Morte.

Le Premier Ministre a rappelé que l'étude du projet concernant le bassin d'eau souterrain de DISI était terminée, ainsi que le plan de financement qui avait été confié, notamment, à l'Agence française de Développement –AFD-, et que désormais ils en étaient au stade de la mise en œuvre.

Ce projet consiste à pomper, dans des conduites vers Amman, 100 millions de m³ d'eau par an, tirés de 65 puits profonds creusés à DISI (325 km au sud d'Amman).

L'eau du bassin devrait suffire pour alimenter Amman pendant 50 ans, selon les experts.

La consommation d'eau dans le royaume, qui compte une population de près de 5,8 millions d'habitants, est de 160 litres par jour et par personne à Amman et de 130 litres dans les régions rurales.

La demande ne cesse en outre d'augmenter en raison d'un taux de croissance de la population de 3,5%, auxquels s'ajoutent notamment depuis 2003 plus de 750.000 réfugiés irakiens qui ont fui la guerre.

Par ailleurs, pour faire face à l'assèchement dramatique de la Mer Morte, la Jordanie étudie un projet de canal depuis la Mer Rouge qui réglerait à la fois ce problème et celui de la pénurie d'eau dans toute cette zone géographique.

Le niveau d'eau de la Mer Morte baisse d'un mètre chaque année, et sa superficie actuelle ne représente plus que les deux tiers de celle qu'elle couvrait dans les années 1960.

Le coût de ce projet titanesque, qui permettra également d'alimenter l'agriculture et l'industrie régionale, devrait être de plusieurs milliards de dollars.

L'Agence Française de Développement

La Gestion durable de l'environnement et des ressources en eau d'une part, et l'amélioration des conditions de vie des populations, la cohésion sociale et la réduction des inégalités d'autre part, sont les domaines d'intervention privilégiés de l'Agence Française de Développement.

Les priorités sectorielles, les outils et les portefeuilles de projets de l'AFD

La Gestion durable de l'environnement et des ressources en eau

Le secteur de l'eau

Comme nous l'avons vu plus haut, la Jordanie est l'un des pays les plus mal dotés en ressources en eau dans la région et toutes les ressources renouvelables sont déjà mobilisées. La protection des ressources, les économies d'eau en agriculture, l'amélioration du rendement des réseaux de distribution d'eau potable et la valorisation des eaux usées retraitées représentent ainsi des enjeux majeurs.

Projets financés par l'AFD :

- études de faisabilité et d'impact environnemental et social du projet de transfert d'eau entre la Mer Rouge et La Mer Morte.
- projet d'optimisation de l'irrigation dans la vallée du Jourdain
- étude de modélisation des eaux souterraines
- exploitation de la nappe souterraine de DISI

Les secteurs de l'environnement et de l'énergie

Interventions de l'AFD :

- financement de lignes de crédit pour des investissements d'efficacité énergétique et de traitement de la pollution industrielle
- système de contrôle de la qualité de l'air à Amman, Zarqa et Irbid
- financement d'un projet de promotion de l'efficacité énergétique dans l'éclairage

L'amélioration des conditions de vie des populations, la cohésion sociale et la réduction des inégalités

Le développement régional et local

En marge d'une croissance soutenue depuis quelques années, la Jordanie doit faire face à un accroissement des disparités économiques sur son territoire. Le gouvernement jordanien souhaite ainsi mener une politique de développement local, qui passe par le renforcement du système municipal.

Projets de l'AFD :

- financement du projet de développement régional et local
- appui à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur de développement du Grand Amman

Le secteur de la micro-finance

Le développement de la micro-finance fait l'objet d'une priorité au sein des politiques de réduction de la pauvreté en Jordanie.

L'AFD finance une ligne de crédit bancaire destinée au refinancement d'institutions de micro-finance.

Les perspectives de nouveaux engagements à court terme :

2009

- La formalisation de deux engagements nouveaux est attendue d'ici la fin 2009.
- Deuxième tranche de la ligne de crédit bancaire dédiée à la micro-finance
- Octroi d'une subvention d'un million d'euros au titre du programme de Renforcement des Capacités Commerciales –PRCC-.

2010

- Les possibilités d'octroi en 2010 concernent trois séries de nouveaux projets dont l'instruction a été initiée en 2009.
- Investissements de la municipalité d'Amman – nouvel abattoir pour les villes d'Amman, Zarqa et Ruseifeh – construction de ligne de bus en site propre à Amman – infrastructures de services dans le cadre d'un projet de régénération urbaine du centre ville d'Amman.
- Nouveaux projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Projets dans le secteur de l'électricité.

d) La présence française

(1) La francophonie

Les actions menées pour la promotion du français touchent aujourd'hui 43.000 élèves (sur un total de 1.300.000 élèves). Compte tenu de la forte tradition anglophone de la Jordanie, la place du français, en progression, est honorable. Le français est aujourd'hui la deuxième langue étrangère enseignée en matière facultative dans le système éducatif jordanien à environ 34 000 élèves.

La délégation a été reçue à l'École Française d'Amman où elle a pu constater le dynamisme des responsables qui accueillent, cette année, 460 élèves, soit 20% de plus qu'en 2008.

Pour répondre à cette attente et à ces prévisions particulièrement optimistes, l'équipe dirigeante et les représentants de l'association des parents d'élèves ont présenté aux sénateurs le projet d'agrandissement de la future école, sur un nouveau site à Amman.



La délégation sénatoriale, l'équipe dirigeante et les parents d'élève de l'école française d'Amman



La délégation sénatoriale et les élèves de l'école française d'Amman

(2) Les Français de Jordanie

Communauté française en Jordanie : 955 personnes, dont 55% de binationaux.

Le groupe sénatorial a pu constater l'harmonie qui règne entre l'Ambassade de France et la communauté française d'Amman et d'Aqaba.

Grâce aux autorités consulaires, Madame Christiane KAMMERMANN a pu rencontrer individuellement les français de ce pays dont un grand nombre ont avoué être en difficulté.

Madame Christiane KAMMERMANN a pu ainsi faire le point sur les différents sujets qui préoccupent nos compatriotes et notamment sur la sécurité, la couverture sociale, la scolarité, la protection des mineurs et de la famille, ainsi que sur les déplacements illicites d'enfants.

Ils ont pu également aborder la réforme constitutionnelle de Juillet 2008 qui, en restaurant le principe de la représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée Nationale portera le nombre des parlementaires élus représentant nos compatriotes à 23, soit 11 nouveaux députés, ceux-ci seront élus en 2012.

(3) L'archéologie

Secteur clé du tourisme jordanien, la recherche archéologique est menée notamment sur le site de Pétra, par des chercheurs et des étudiants de différentes nationalités.

Les archéologues français travaillent sur le site de fouilles et de restauration de Qasr al-Bint qui était un des principaux temples de la cité de Pétra, une des rares structures construites (plutôt que creusées dans la roche) encore relativement intacte.

Les autorités jordaniennes souhaitent développer les visites de la cité de Pétra en incluant dans un circuit, la visite de Wadi Rum, afin de former un triangle touristique reliant Aqaba-Pétra et le Wadi-Rum (Le désert de Wadi-Rum se trouve au sud de la Jordanie, à la frontière avec l'Arabie saoudite).

A ce propos, les jordaniens ont demandé aux sénateurs français de soutenir auprès de l'UNESCO, le classement au patrimoine mondial du site de Wadi-Rum.



Sur le site de Pétra



Avec les responsables du Wadi-rum

(4) Le Centre Culturel Français d'Amman

Sous la direction de David QUEINNEC, le Centre est un acteur important dans le cadre des échanges culturels entre la France et la Jordanie.

L'équipe dirigeante propose tout au long de l'année des cours de Français et d'Arabe répartis selon différents niveaux.

Le Centre organise régulièrement des conférences, des concerts ainsi que des festivals du film avec des invités de marque comme Catherine DENEUVE.

Instrument de culture et d'information, la médiathèque du Centre Culturel met à la disposition du public local une offre documentaire multimédia de plus de 13 000 ouvrages axés sur la France; en langue française pour les francophones ou désireux de le devenir; en langue arabe pour les non francophones mais néanmoins francophiles.

Seule médiathèque en Jordanie à proposer des ouvrages en langue française à tous publics, sur tous supports, dans tous les domaines, et tous les genres : du divertissement à la connaissance.

Ses fonds régulièrement renouvelés sont constitués de :

- 7 000 livres pour adultes, classiques et contemporains
- 2 000 livres jeunesse
- 25 abonnements vivants à des périodiques, et un certain nombre de titres de périodiques archivés
- 600 DVD (adultes et jeunesse)
- 1000 CD audio (de la chanson francophone aux documents pédagogiques)

III. LA POLITIQUE INTÉRIEURE

Les Sénateurs ont pu constater combien les autorités jordaniennes souhaitaient faire de leur pays un modèle de stabilité politique et un pôle de développement économique régional grâce, notamment, à la zone stratégique d'Aqaba, située à l'intersection de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte et d'Israël.

Toutefois, cette image paraît quelque peu en décalage avec la réalité de ce pays soumis à des tensions dans un environnement régional perturbé, qui pèse lourd sur le royaume.

Malgré son ancrage occidental fortement marqué et soutenu par les américains, la Jordanie souhaite préserver ses positions dans le consensus des pays arabes modérés.

De fait, même si le risque reste faible, la Jordanie est vulnérable et redoute de devenir la cible d'actions terroristes (en 2005, des attentats ont frappé 3 hôtels à Amman).

Dans ce contexte, le Gouvernement est très exposé et le remaniement ministériel du 23 février dernier a été la réponse aux tensions survenues après la crise de Gaza en janvier 2009, ainsi qu'aux tensions sociales résultant des premiers effets de la récession mondiale, et à l'opposition qui reproche au gouvernement son soutien trop superficiel à la Palestine.

1. L'économie jordanienne

Depuis une décennie et sur la volonté du Roi ABDALLAH II, la Jordanie a entamé une politique de réformes économiques (privatisations, réformes fiscales, etc...) qui tend à améliorer le climat des affaires afin d'attirer des investisseurs étrangers.

Après avoir enregistré entre 2004 et 2007 de très bonnes performances (6% à 8% de croissance), l'économie jordanienne, consécutivement à la crise financière mondiale, n'est plus à l'optimisme et prévoit dès l'année prochaine une croissance comprise entre 6 et 3%.

La demande d'électricité en Jordanie devient prépondérante. Ses grands projets actuels sont donc liés à son indépendance énergétique. Elle souhaite s'équiper de l'énergie nucléaire civile pour sa propre production d'électricité, ainsi que pour les pays voisins.

Ses ressources minières en uranium, dont l'extraction sera confiée à la société AREVA –voir coopération Franco-jordanienne-, devrait permettre à la Jordanie d'assurer son indépendance énergétique.

La crise économique affecte la Jordanie avec retard.

Comme les autres pays de la région, la Jordanie subit les conséquences de la crise économique mondiale. Après une année 2008 qui s'est terminée dans une situation macroéconomique relativement favorable, 2009 verra l'économie du pays ressentir les effets de la crise, touchée par la baisse générale d'activité au niveau mondial et régional (notamment dans l'immobilier, le tourisme et le secteur financier).

La Jordanie parviendra-t-elle, comme dans un passé récent, à rétablir ses équilibres financiers grâce à une bonne gestion ?

Après les dérapages observés en 2009, la Jordanie voudra redevenir l'un des bons élèves du FMI. Il lui faudra néanmoins retrouver les ressources financières qui ont permis au Royaume d'afficher les résultats remarquables observés au cours des 10 dernières années.

IV. AQABA

Aqaba, une réponse au développement économique et au problème grandissant du chômage (Aqaba Development Corporation)

Située au point tangent de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte et d'Israël. Aqaba est devenu un site touristique et économique important sur la mer Rouge. La délégation sénatoriale a pu visiter les zones de développement portuaire ainsi que les 3 projets touristiques auxquels va se greffer un projet hospitalier et universitaire.

Objectif du projet : 3.600 emplois



La délégation a été reçue par le Commissaire en Chef de la Zone Économique spéciale d'Aqaba et de l' Aqaba Development Corporation

Destinée à attirer les investisseurs étrangers dans les secteurs des industries, des services et des nouvelles technologies, la zone économique spéciale d'Aqaba présente plusieurs avantages.

Dotée d'une administration spéciale (six Commissaires nommés, et non élus, sont en charge de tout le développement ainsi que de la gestion de la ville d'Aqaba -pas de municipalité- et de sa région) la Zone Économique spéciale d'Aqaba reçoit tous les pouvoirs dans les domaines-clés que sont les finances, les douanes, les investissements et le développement économique, l'immobilier et les infrastructures, et l'environnement.

Des avantages administratifs et fiscaux sont consentis aux investisseurs : procédures douanières informatisées et simplifiées, avantage fiscal, une TVA à 5%, main-d'œuvre qualifiée, développement de l'aéroport international pouvant accueillir de gros porteurs (les jordaniens souhaitent développer, notamment avec la France, l'aspect touristique sur la zone d'Aqaba).

1. Une priorité économique et stratégique

La ville d'Aqaba est l'unique agglomération jordanienne du littoral et son port le seul débouché maritime du royaume donnant sur la mer Rouge. Il s'agit de sa porte principale éloignée d'une distance de 325 km d'Amman, la capitale plus au nord. Emplacement stratégique, carrefour commercial, Aqaba a profité de la croissance des années 70 et 80 en constituant le principal port d'approvisionnement de l'Iraq lors de la guerre contre l'Iran. Aujourd'hui, le port d'Aqaba est redevenu un véritable poumon économique pour l'Iraq et son activité enrichit le royaume hachémite.

La route Aqaba-Maan-AlAzrak en direction de l'Iraq, témoigne de la vivacité des échanges commerciaux transitant par cette fenêtre maritime.



Un port de transit, avec des hangars prêts à accueillir les marchandises destinées aux pays voisins.



2. Un site nucléaire ?

Équipée d'un système de distribution électrique performant, la Jordanie souhaite assurer son indépendance énergétique. Les jordaniens étudient actuellement le potentiel constructible du site d'Aqaba, susceptible d'abriter la première plate-forme nucléaire du pays, dont les plans prévoient d'ores et déjà des réacteurs supplémentaires. Un projet d'envergure, qui devrait voir le jour d'ici 8 ans.

Parmi les choix proposés, le lieu favori pour le moment est le site d'Aqaba, à 8 km à l'Est de la côte du Golfe. Ce site aurait le potentiel d'abriter quatre plateformes indépendantes. Il sera étudié durant les 18 prochains mois, le début de la construction de la plate-forme étant prévu pour 2012.

Pour ce projet de grande dimension, la Commission Jordanienne de l'Énergie Atomique -CJEA- s'intéresse uniquement aux technologies de pointe, les plus avancées en matière nucléaire ainsi qu'en matière de sécurité.

La Commission a ajouté que cette première plate-forme nucléaire du Royaume de Jordanie serait prête d'ici huit ans.

Il faut ajouter que la Commission se penche également sur les plans d'une seconde plate-forme qui fournirait, en plus d'une désalinisation de l'eau pour toute la région du sud une puissance aux pompes d'alimentation du canal entre la Mer Rouge et la Mer Morte (*voir coopération scientifique ; l'or bleu*).

3. Un site touristique et commercial

Sur 27 Kms de côte, 17 Kms supplémentaires seront créés artificiellement dans le cadre du Projet «AYLA» dont la vocation est principalement touristique, immobilière et commerciale.

Ce projet particulièrement ambitieux verra la construction de marinas et de 75 ha de lagon, où seront construits des hôtels (1550 chambres), des résidences et environ 100.000 commerces ainsi que 2 golfs.



La maquette du projet « AYLА »

Le groupe sénatorial remercie le Sénat jordanien et plus particulièrement Mme Leila SHARAF, Présidente du groupe d'amitié Jordanie-France, ainsi que le sénateur M. Aqel BILTAJI, ancien Ministre du Tourisme et des Antiquités, membre du groupe d'amitié, qui a accompagné la délégation durant tout son séjour en Jordanie, l'entourant d'une grande attention et lui ouvrant, tel un véritable « sésame », toutes les portes donnant accès à leur curiosité, sans oublier celles de l'amitié.

Ce déplacement en Jordanie, qui avait pour mission de resserrer les liens amicaux entre nos deux pays, de faire le point sur les relations économiques et commerciales franco-jordaniennes et d'établir les bases d'une coopération institutionnelle et, en particulier interparlementaire, nous aura permis de nouer des contacts particulièrement chaleureux avec l'ensemble des autorités jordaniennes.



Mme Leila SHARAF en présence de Mme Christiane KAMMERMANN

La presse Jordanienne a fait un large écho de la visite de sénateurs français à Amman.

